

Lettre d'information « État de l'art et capitalisation des démarches et des outils de management de la mobilité en région Nord-Pas de Calais »

Le séminaire de septembre

L'ADEME et le Conseil Régional Nord-Pas de Calais souhaitent faire le point sur les actions engagées et donner une nouvelle impulsion à leurs politiques. L'évaluation prospective des projets et opérations concernant la mobilité des personnes est à présent réalisée. Vous trouverez au verso de cette lettre d'information une synthèse des principaux enseignements.

Un séminaire pour aller plus loin :

Il nous reste à présent à concevoir un programme d'accompagnement en phase avec vos attentes. Mais nous ne ferons rien sans vous. L'aventure continue avec une session de travail collective que nous vous proposons le **vendredi 7 septembre prochain à 14h au CETE Nord-Picardie à Lille.**

Au programme

14h00 à 14h15 : Allocution d'ouverture de Marie TISON de l'ADEME

14h15 à 14h45 : Présentation des nouvelles problématiques du management de la mobilité durable par Sylvie MATHON du CETE Nord-Picardie

14h45 à 15h15 : Restitution des résultats de l'enquête « mobilité durable » par ATEMA Conseil, suivie d'un échange avec la salle

15h15 à 16h30 : Table ronde, premières pistes de travail : « **Comment maintenir et encourager la création de démarches de mobilité en Nord-Pas de Calais ?** »

16h30 à 16h45 : Allocution de clôture de Michel PASCAL du Conseil régional Nord-Pas de Calais.



Nous vous attendons nombreux !

Marie TISON
Ingénieur Transports et Mobilité
ADEME Nord-Pas de Calais

Un laboratoire pour les PDIE



Fin 2009 la CCI Grand Lille a lancé une démarche pilote de Plan de déplacement de zone aujourd'hui labélisée « Mobiparcs », sur la zone élargie

du Centre Régional de Transport de Lesquin – Parc du Melantois – Parc scientifique de la Haute Borne au sud est de Lille.

Dans un contexte où les offres d'accessibilité routières et en transports en commun restent limitées, la CCI a jugé qu'il était pertinent d'associer les entreprises à l'élaboration d'une stratégie de mobilité partagée, pour les personnes et les marchandises. Cette opération, cofinancée par Lille Métropole, l'ADEME, La région Nord-Pas-de-Calais et l'ETAT, a permis concrètement d'établir un diagnostic et un « plan de déplacements de zone » co-conçu avec les entreprises, afin d'optimiser la mobilité des personnes et des marchandises.

La capitalisation du programme est fondée sur la diffusion d'une boîte à outils et l'animation d'une communauté qui permettra de rassembler et de mutualiser les bonnes pratiques.

Houda ADALBERON est chargée de mission aménagement du territoire au sein de la CCI Grand Lille. Elle assure la conduite de ce projet: « *la démarche expérimentale MOBIPARCS concerne environ 16 000 salariés et plus de 450 entreprises sur la zone d'étude. 50 % d'entre eux habitent à moins de 20 kilomètres de leur lieu de travail. Parmi les entreprises concernées, une dizaine est assez motrice en matière de mobilité durable: comme La Poste où les salariés pratiquent déjà le covoiturage à près de 30 %. Cette zone réunit les conditions favorables à des déplacements mutualisés. A ce titre, nous préconisons la mise en œuvre du covoiturage, qui est d'une des actions définies dans le cadre du plan déplacement de zone. Une action –test d'animation du covoiturage, sur site et en entreprises, démarrera cet été jusque décembre prochain, avec le concours de Lille Métropole, de l'ADEME et du conseil régional. Enfin, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, nous organisons une journée événementielle Mobiparcs le 18 septembre 2012, qui sera l'occasion de présenter aux entreprises la boîte à outils MOBIPARCS ainsi que le plan de déplacements, et de démarrer officiellement l'action covoiturage* »



Les premiers enseignements du recensement des démarches

Entre le 5 et le 25 juin 2012, 177 personnes sur les 500 ciblées ont répondu au questionnaire.

Un grand merci à tous !

➤ La typologie des projets recensés

Parmi ces 177 personnes, 136 ont déclaré avoir mis en place un projet de management de la mobilité et 111 l'ont précisé:

- **62 structures** déclarent avoir mis en place un **PDE/PDA** (14 d'entre elles ont également mis en place un Plan de Prévention des Risques Routiers et/ou un Plan de Continuité d'Activité)
- **9 structures** participent à un **Plan de déplacement de Zone** (1 d'entre elles a également mis en place un Plan de Prévention des Risques Routiers et/ou un Plan de Continuité d'Activité)
- **6 structures** déclarent avoir mis en place un **Plan de déplacement Inter-entreprises**. (3 d'entre elles ont également mis en place un Plan de Prévention des Risques Routiers et/ou un Plan de Continuité d'Activité)
- **5 structures** déclarent avoir mis en place un **Plan de Prévention des Risques Routiers et/ou un Plan de Continuité d'Activité**
- **29 structures** déclarent avoir mis en place des actions de management de la mobilité **sans toutefois les formaliser dans un plan de déplacements**

➤ Les motivations et les enjeux

- L'objectif le plus souvent cité est la **diminution de l'empreinte écologique** (86 réponses sur 136), suivi par **l'amélioration des conditions de travail** (64 réponses sur 136). La santé et la sécurité, la compétitivité et le social sont également des motifs de décision
- Les projets sont majoritairement issus de la **volonté propre à la direction** générale des structures (60 réponses sur 101)
- Les déplacements domicile-travail (85 réponses sur 91) et dans une moindre mesure, les déplacements professionnels (68 réponses sur 91) constituent le périmètre de réflexion

➤ Les leviers

- La **motivation des salariés** et les **moyens humains disponibles** pour mettre en œuvre le projet, sont les deux facteurs clés pour la réussite des projets de management de la mobilité
- La **communication** est également considérée comme une composante forte de ce type de projet où elle est surtout mise en œuvre lorsque le PDE comporte des actions concrètes, comme la participation aux abonnements de transport ou l'aménagement d'infrastructure pour le vélo

➤ Les freins

- Le manque de moyens humains pour porter le projet
- Le manque de moyens financiers pour mettre en œuvre le plan d'actions
- Le manque d'une méthode et d'un outil d'évaluation
- Le manque de vision stratégique du management

➤ La maturité des projets

- La **majorité des projets** identifiés est au **stade de la construction ou de mise en œuvre**. Ce qui peut expliquer que très peu d'entre eux aient réalisé une évaluation
- Pour la plus part des démarches, l'année de démarrage est comprise entre 2008 et 2012 avec 72,5% des réponses

Dans la majorité des cas les salariés ont durablement modifié leurs habitudes !

Calendrier de la mission

Juillet 2012

Restitution des conclusions de l'enquête au Conseil Régional et à l'ADEME

7 Septembre 2012

Séminaire mobilité durable : prospectives et réflexions stratégiques au CETE Nord Picardie à Lille

